

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 25 / 08 / 2025 à 19:10

Date de publication : mercredi 17 avril 2024 à 01:20

Type : Constitution SASU Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Aux termes d'un acte SSP en date du 2 avril 2024 à CULOZ, il a été constitué une société une SASU dénommée : ISO DES FACADES. Au Sigle: I.D.F. SIEGE SOCIAL: CULOZ (01350) 106 rue vorgeray. OBJET: Isolation thermique extérieur ; ravalement de façade ; activité de menuiserie. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE. CAPITAL: 1 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. CESSIONS D'ACTIONS : En cas de pluralité d'actionnaires, les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre actionnaires. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires.PRESIDENT : Monsieur Samir BELADI demeurant à CULOZ (01350)106 rue Vorgeray. IMMATRICULATION: au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/f4ab1a03-f91f-4c5d-8dc1-da8c15b37037-form-instance